

Pays de la Loire, Sarthe
Le Mans
rue Charles-Morancé

Lotissement du Foyer Manceau, rue Charles-Morancé

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058959
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Les faubourgs manceaux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement
Appellation : Foyer Manceau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2019, LS, 79 à 89 - 98 - 113 à 150

Historique

La construction du lotissement rue Charles-Morancé est approuvée par le Conseil municipal le 24 septembre 1931. Il est établi sur des terrains appartenant au Foyer Manceau (société d'HBM) divisés en 49 lots. Le cahier des charges rappelle les termes du rapport : *les maisons sont jumelées sauf les lots 11 et 45, comportent un étage et sont édifiées en retrait de 2 m 50 de la limite des terrains en façade des voies.*

Les maisons sont réalisées selon les plans de l'architecte parisien Raymond Talma et réservées aux sociétaires du Foyer Manceau.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1932 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Raymond Talma (architecte, attribution par source)

Description

Les maisons du lotissement du Foyer Manceau sont placées deux à deux (à l'exception de deux d'entre elles qui sont simples). Leur façade gouttereau donne sur rue et est précédée d'une petite cour fermée par un muret béton. Elles sont composées d'une travée et d'un étage carré. Un garage s'adosse à leur pignon. Le toit à deux pans est en tuiles mécaniques. Les façades sont recouvertes d'enduit tyrolien et animées par un bandeau.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : enduit
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Décor

Techniques : ferronnerie

Représentations : carré

Précision sur les représentations :

Les garde-corps des fenêtres sont composés de motifs carrés répétés en ligne.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne morale

Références documentaires

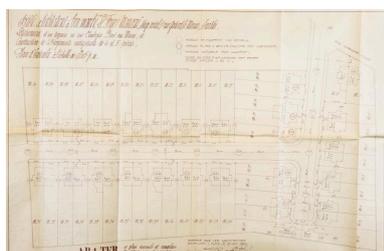
Documents d'archive

- Archives municipales du Mans ; 3 O 312/1. Cahier des charges pour la construction du lotissement rue Ambroise Paré, 1er janvier 1932.
- Archives municipales du Mans ; 1 O 312/2. Lettre du président du Foyer Manceau au maire du Mans pour approbation du projet, 29 décembre 1931.
- Archives municipales du Mans ; 1 O 312/3. Rapport de l'architecte voyer, 1er février 1932.

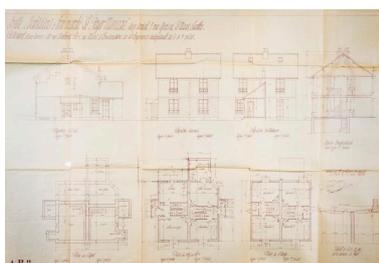
Documents figurés

- Plans du lotissement Morancé, par Raymond Talma, 6 juin 1932. (Archives municipales du Mans ; 1 O 312/6).

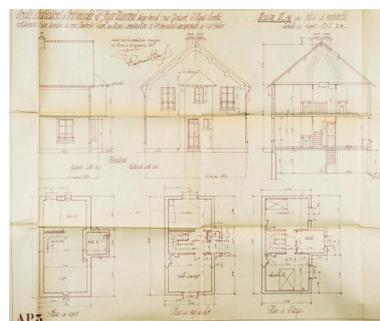
Illustrations



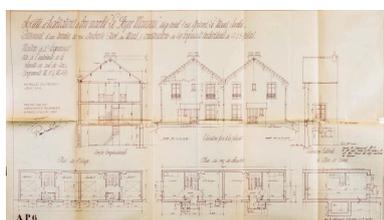
Division des lots du lotissement du Foyer Manceau, 6 juin 1932.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200337NUCA



Plan, coupe et élévation des maisons doubles de type 1, 6 juin 1932.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200339NUCA



Plan, coupe et élévation des maisons d'angle du lotissement du Foyer Manceau.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200338NUCA



Plan, coupe et élévation des pavillons doubles 4 et 5 pièces, 6 juin 1932.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200336NUCA



Vue du lotissement rue Charles-Morancé.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200504NUCA



Vue d'une maison d'angle du lotissement rue Charles-Morancé.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200503NUCA



Vue du lotissement bordant
l'impasse Charles Morancé.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200489NUCA

Vue du lotissement de part et
d'autre de la rue Charles Morancé.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200490NUCA

Vue d'une maison du lotissement
rue Charles-Morancé.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200505NUCA

Vue de la partie nord de
la rue Charles Morancé.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200492NUCA

Vue de deux maisons du
lotissement avec garages mitoyens.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200491NUCA



Détail d'un garde-corps d'une maison
du lotissement rue Charles-Morancé.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200506NUCA

Vue du balcon et du soubassement
en pierre de taille d'une
maison du lotissement.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200493NUCA



Vue du lotissement du foyer
manceau depuis le boulevard Carnot.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201893NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Maisons et immeubles du quartier de Saint-Pavin-des-Champs (IA72058921) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, avenue Rubillard, rue Montoise, avenue de la Libération

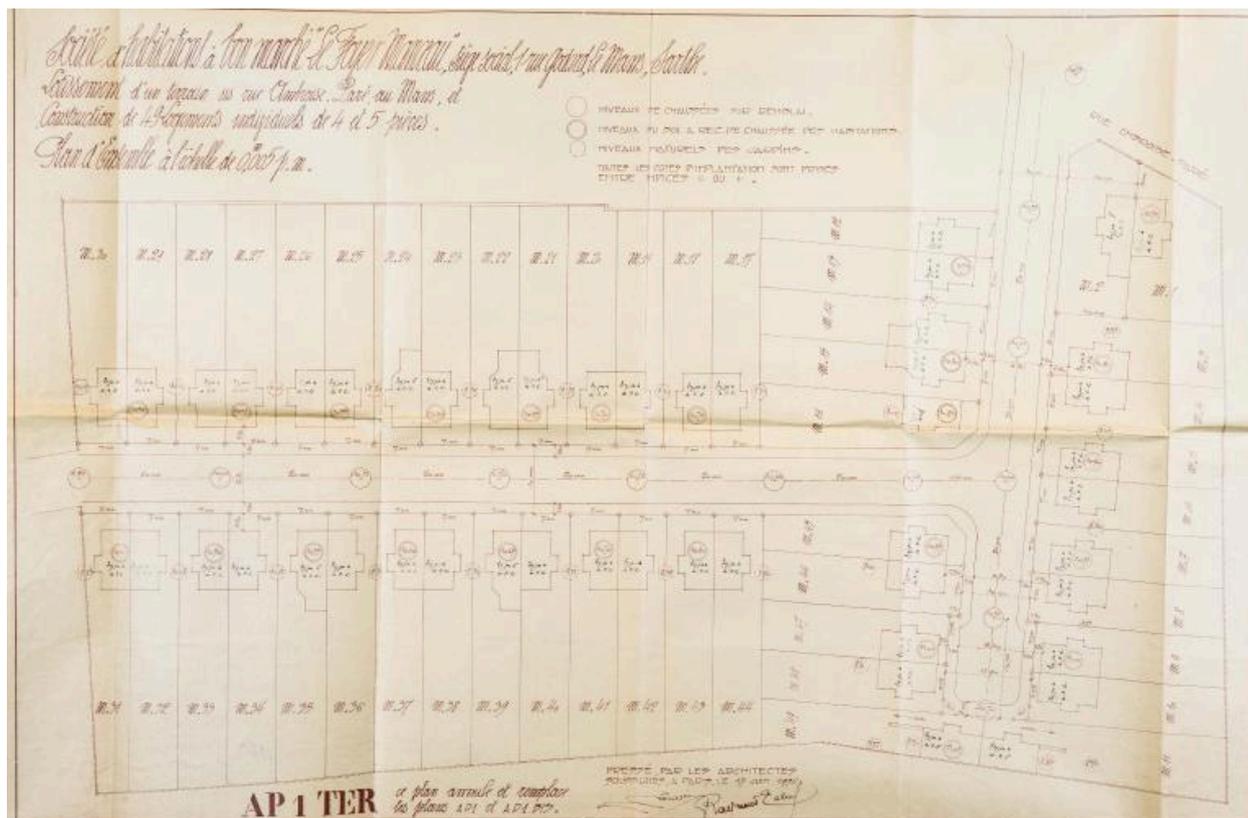
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement du Foyer Manceau, rue Beauregard (IA72059036) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, 17 à 45 rue de Beauregard, 18 à 48 rue du Port-Bouquet

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Division des lots du lotissement du Foyer Manceau, 6 juin 1932.

Référence du document reproduit :

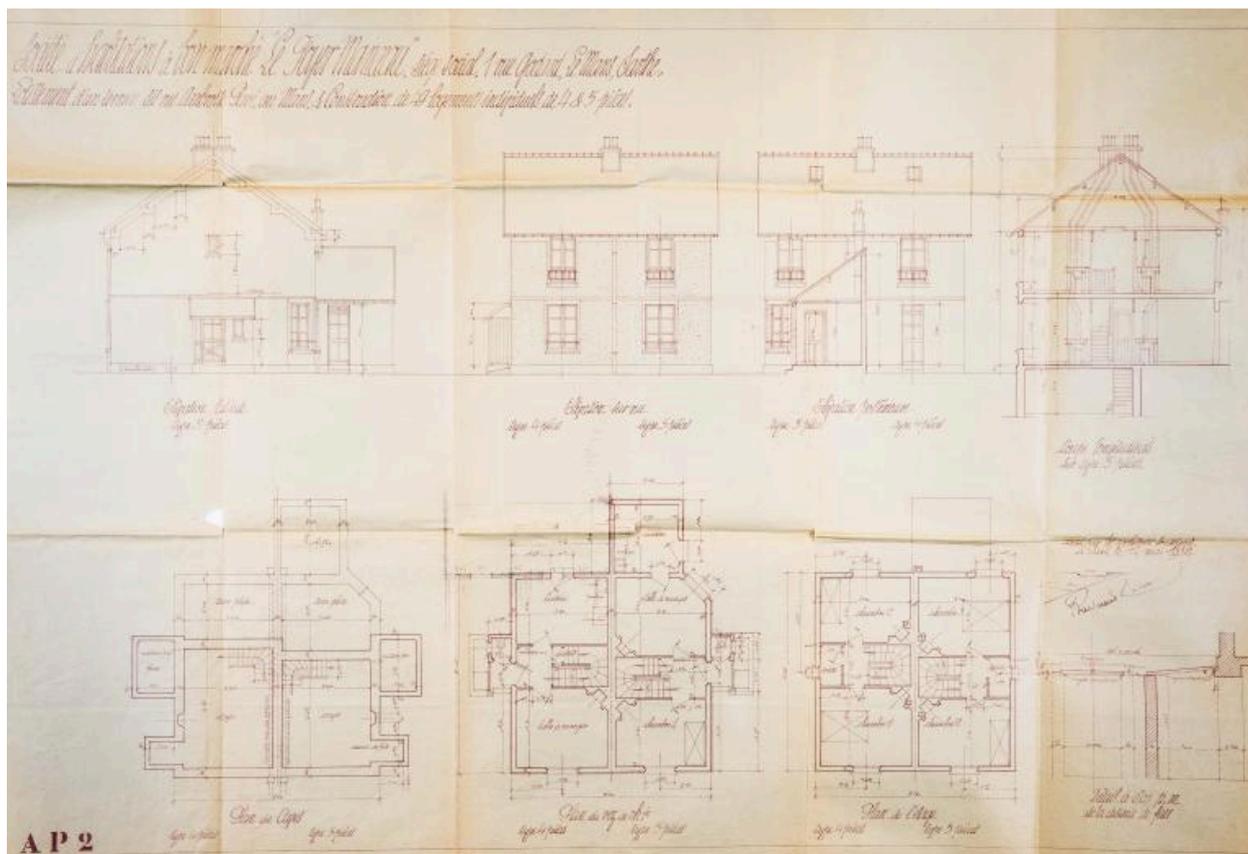
- Plans du lotissement Morancé, par Raymond Talma, 6 juin 1932. (Archives municipales du Mans ; 1 O 312/6).

IVR52_20197200337NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan, coupe et élévation des maisons doubles de type 1, 6 juin 1932.

Référence du document reproduit :

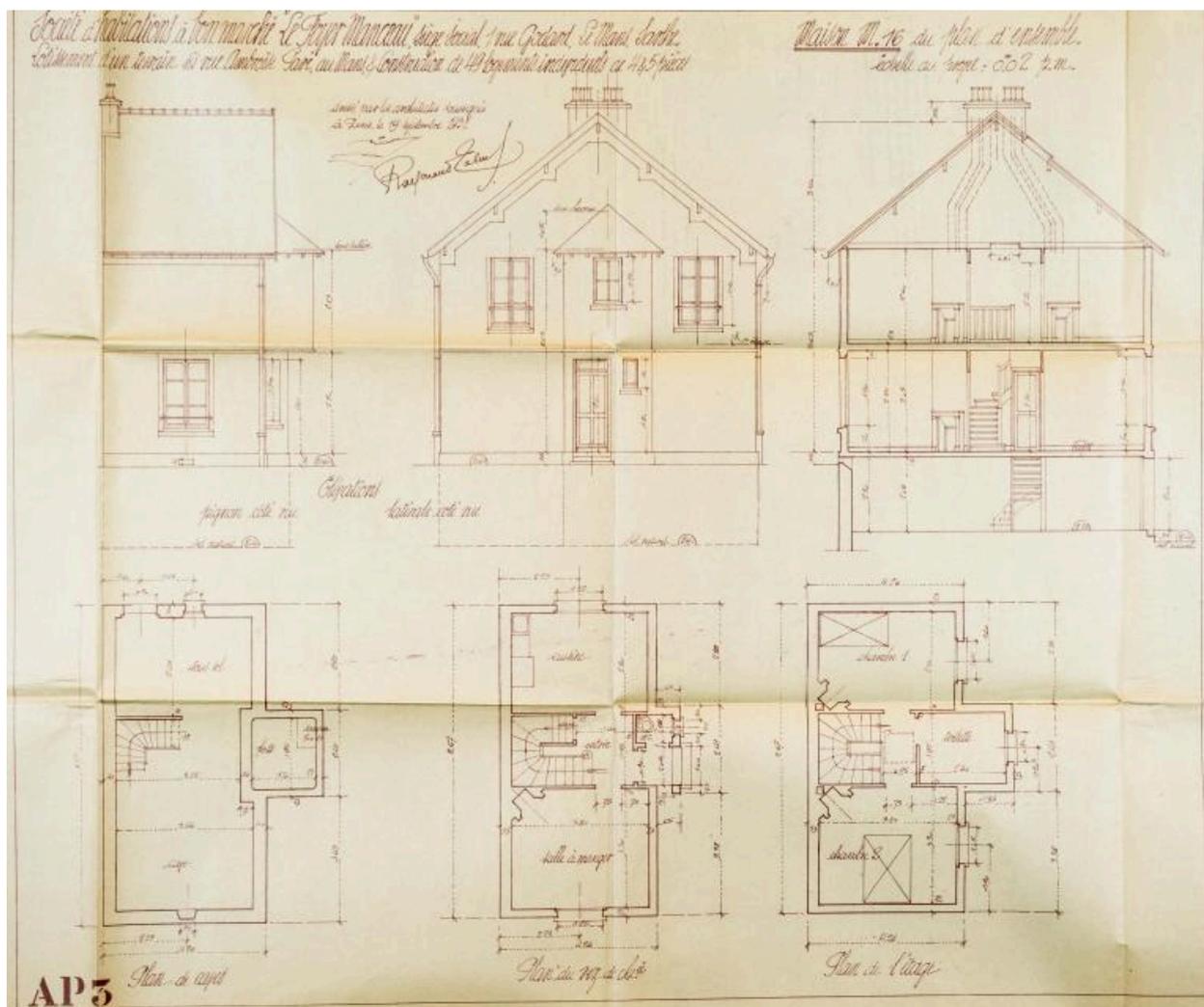
- Plans du lotissement Morancé, par Raymond Talma, 6 juin 1932. (Archives municipales du Mans ; 1 O 312/6).

IVR52_20197200339NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan, coupe et élévation des maisons d'angle du lotissement du Foyer Manceau.

Référence du document reproduit :

- Plans du lotissement Morancé, par Raymond Talma, 6 juin 1932. (Archives municipales du Mans ; 1 O 312/6).

IVR52_20197200338NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du lotissement rue Charles-Morancé.

IVR52_20197200504NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une maison d'angle du lotissement rue Charles-Morancé.

IVR52_20197200503NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une maison du lotissement rue Charles-Morancé.

IVR52_20197200505NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du lotissement bordant l'impasse Charles Morancé.

IVR52_20227200489NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication soumise à autorisation, reproduction interdite

Vue du lotissement de part et d'autre de la rue Charles Morancé.

IVR52_20227200490NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication soumise à autorisation, reproduction interdite

Vue de la partie nord de la rue Charles Morancé.

IVR52_20227200492NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication soumise à autorisation, reproduction interdite

Vue de deux maisons du lotissement avec garages mitoyens.

IVR52_20227200491NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication soumise à autorisation, reproduction interdite



Détail d'un garde-corps d'une maison du lotissement rue Charles-Morancé.

IVR52_20197200506NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du balcon et du soubassement en pierre de taille d'une maison du lotissement.

IVR52_20227200493NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication soumise à autorisation, reproduction interdite



Vue du lotissement du foyer manceau depuis le boulevard Carnot.

IVR52_20197201893NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation